

ARTFACTORIES AUTRES PARTS [AFAP]

BILAN 2020

Af/Ap est soutenu par le Ministère de la Culture (DGCA-Direction Générale de la Création Artistique) <https://www.culture.gouv.fr/>

Af/Ap est membre associé de Trans Europe Halles. <https://teh.net>

Af/Ap est aussi la cheville ouvrière de la Coordination Nationale des Lieux Intermédiaires et Indépendants <https://cnlii.org>.



AFAP 2020



Structurer le milieu
Outiller les acteurs
Documenter les pratiques

Afap cheville ouvrière de la CNLII

Coordination nationale des lieux intermédiaires et indépendants

Structurer le milieu

Depuis le 3^e forum des lieux intermédiaires et indépendants, en juin 2019, Afap assure la fonction de cheville ouvrière de la CNLII.

A ce titre, Afap porte une mission de structuration des lieux intermédiaires aux échelles territoriales pertinentes. Dans cette perspective, un rapprochement avec France Tiers-Lieux a été opéré courant 2020.

Il repose sur une conception inclusive des tiers-lieux, respectueuse des différentes familles qui en composent le paysage dans leur historicité, leur interdépendance et leurs hybridités, qu'il s'agisse de fablabs, de jardins partagés, de lieux intermédiaires...

Ce rapprochement se fait autour de plusieurs enjeux : le recensement des lieux ; la structuration aux échelles régionales ; la construction de ressources et notamment l'élaboration d'une offre de formation pour le secteur ; la mutualisation des outils et leur partage en réseau ; la co-construction d'une interministérialité et de politiques publiques en direction de l'écosystème tiers-lieux dans sa diversité. Une attention spécifique a été demandée par Afap à FTL et aux réseaux de tiers-lieux pour que soit reconnue l'histoire des lieux intermédiaires, le caractère pionnier de leur agir artistique et culturel dans les pratiques qui constituent l'écosystème des tiers-lieux, l'ancienneté et la spécificité de leur dynamique de structuration.

Dans le cadre de ce rapprochement, Afap signe une convention de partenariat avec FTL, autour de la rédaction et de la conduite d'une enquête sur les lieux intermédiaires et tiers-lieux à l'échelle nationale ; participe aux rencontres organisées par la Cie des Tiers-lieux

à la Condition Publique à Roubaix; rejoint le Conseil National des Tiers-Lieux ; co-organise les rencontres autour de la formation dans les tiers-lieux culturels lors du forum Entreprendre dans la Culture, avec la SCIC La Main 93.0 et Ancoats.

Politique des tiers-lieux, interministérialité, intraministérialité

Plus largement, une interministérialité est à nouveau en train de se construire autour des sujets qui concernent nos lieux et nos pratiques, dans la suite de la volonté de l'Etat d'adresser une politique publique de soutien aux tiers-lieux. Le programme porté par l'ANCT «Nouveaux lieux, nouveaux liens» en témoigne. Afap ayant été longtemps fer de lance du programme «Nouveaux territoires de l'art», bati sur une semblable logique interministérielle, entend saisir l'occasion de poursuivre des travaux ici engagés de longue date. Dans cette perspective, nous avons engagé des discussions avec les différents acteurs identifiés dans cette dynamique.

Rendez-vous avec Pierre-Louis Rolle le 4 décembre 2020.
Relance interlocution Ministère, nouveau cabinet. Rdv visio avec Arnaud Roland, conseiller technique en charge des industries culturelles et du plan artistes-auteurs.

Structurer le milieu

Afap cheville ouvrière de la CNLII Diffusion de Acte III - Actes du 3ème Forum National des Lieux intermédiaires & indépendants

Le 3e forum de la Cnlii s'est tenu les 19 et 20 juin 2019 à Rennes aux Ateliers du Vent. Il a réuni 250 participants. C'est afin de donner la parole aux acteurs qu'Artfactories/autres-parts, en tant que centre de ressources et membre de la Cnlii, a pris l'initiative de ce 3e Forum, co-organisé avec le collectif Hybrides et les Ateliers du Vent.

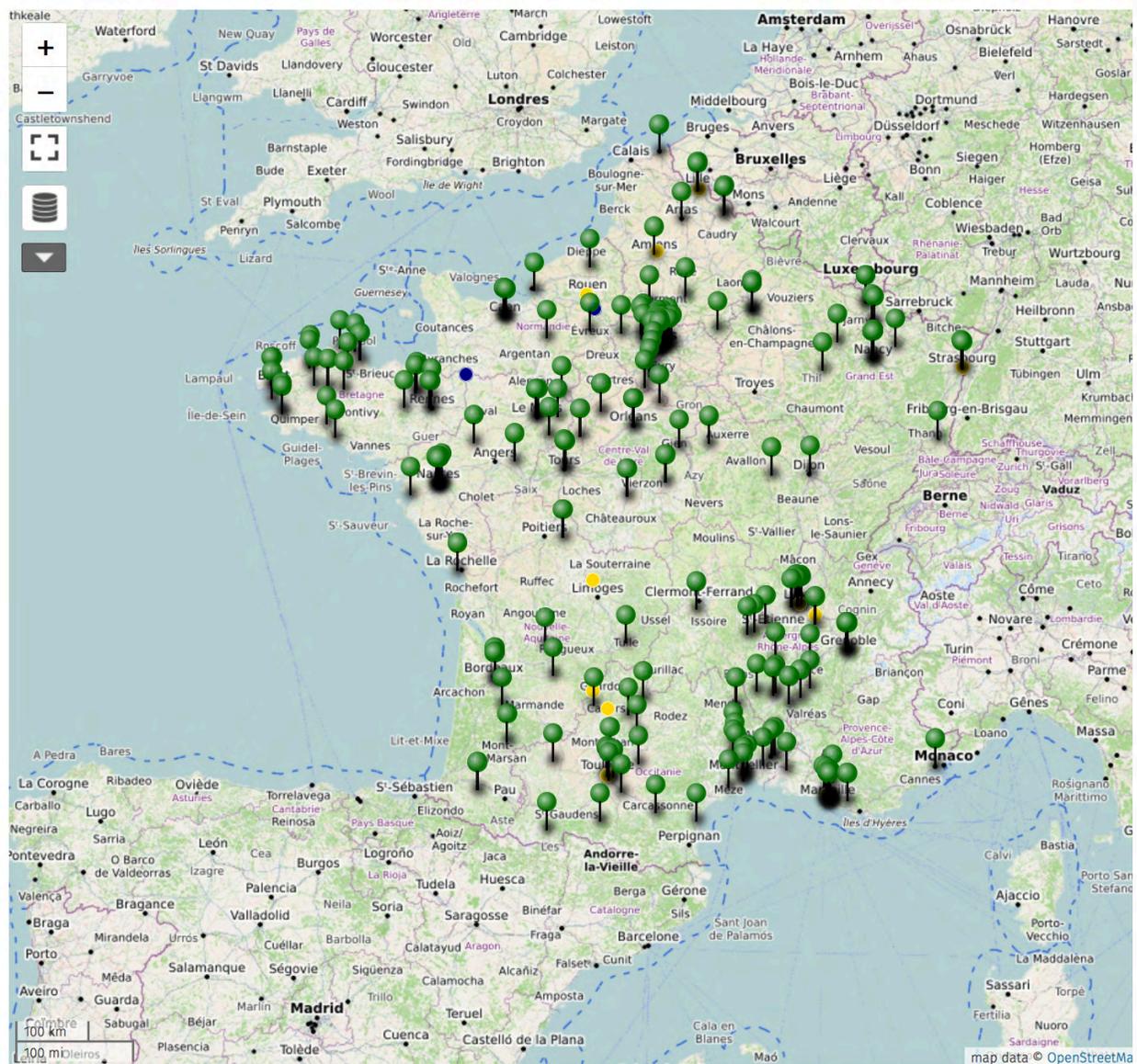
Faire trace de ce 3è Forum National était dès le départ un de ses objectifs affirmés. Le travail de rédaction a été confié à Sébastien Gazeau, rédacteur professionnel. Un groupe de travail s'est constitué autour de lui, comprenant l'équipe de coordination d'Afap et des acteurs du collectif Hybrides. Ce groupe de travail a également assuré le suivi de la commande graphique confiée à l'atelier rennais Faure-Lepuissant. Pour assurer le financement de ces actes, une souscription en ligne a été lancée, qui a permis de récolter un peu plus de 1100 euros.

La publication compte 32 pages et a été imprimée à Rennes à 1000 exemplaires. Une dizaine de structures membres de la Cnlii se sont portées volontaires pour aider à la diffusion de ces actes sur chacun de leur territoire.



Afap cheville ouvrière de la CNLI Suivi des inscriptions dans la cartographie en ligne / Au 31 décembre 2020 : 211 lieux inscrits

Structurer le milieu



À propos Fermer

Cartographie

Filtrer..

Lieux signataires de la Charte

- 3bisf - lieu d'arts contemporains
- 47 le lieu
- 59 Rivoli
- AADN
- Acte de Naissance / Galerie-Ateliers L'H du Siècle
- Animakt
- APONIA
- AREMA LR (association régionale des marionnettistes)
- art-exprim
- ARTO-Saison & Festival de Rue
- Asso Mémimélo
- Association Galerie 379
- Association Mazette !
- ASSOCIATION TEUF TEUF
- atelier 17
- Atelier Culturel
- Atelier Hyperespace
- Atelier L'ENTRE MONDE
- Ateliers MilleFeuilles
- Badaboum théâtre
- Bouillon Cube - La Grange
- BouTaBouT, atelier documentaire
- Bureau des Pensées Perdues
- C.A.M.P - Capsule Artistique en Mouvement Permanente...
- Café Culturel / La Fabrik

Structurer le milieu

Commons Camp
« Commons ça va Marseille ? »
17-19 janvier 2020

1 COMMUNS ÇA VA MARSEILLE ?

17 18 et 19 JANVIER 2020

17 JANVIER 2020 14:00 COMMUNS ET PRATIQUES D'OCCUPATION SPATIALE

Q1 Comment un lieu intermédiaire peut faire commun ?

Q2 Sur quels piliers bâtir notre réseau ?

partage intérêt intention connaissance partagées = X mutualisation ressources

communication

lieu partagé = +

rencontre règles de vie

évaluation régulière

temps

vide impro

aller chercher populations

documentation

écoute

conteste et enjeu

ouverture d'esprit

accessibilité à tous

conscience

autonomisation

co-design faire ensemble

facilité d'application

droit à l'erreur

ann@le@une.portebonheur.co

2 COMMUNS ÇA VA MARSEILLE ?

JANVIER 2020

Q3 Qui est ce qui ferait que vous vous empareriez d'un lieu intermédiaire ?

mutualisation horizontale

projet novateur sensible

ouverture

hospitalité du lieu, des pratiques

pertinence des performances pour le public

CRECHE

15:30 CHANTIERS DES COMMUNS

communs

puissance publique

mission interministérielle 2002

Charlotte

David

27^e Région

Laure

Annabelle

réseau Fabolab

CC

eau potable assainissement

Claude

Vincent

Commons Urbains Barcelone

Leila

Frédéric

Renée

Thomas

Plateforme connaissance visible

élargissement communautaire

contrat

Li mor Valsec

Nathalie

autogestion municipale commune

Benard

Charlotte

Vincent

ann@le@une.portebonheur.co

Commons Camp

« Communs ça va Marseille ? »

17-19 janvier 2020

Structurer le milieu

Un événement co-organisé par **Afap** et **Remix the Commons** (plateforme francophone de documentation des pratiques de communs).

Autres partenaires : Asilo Filangheri, Naples; Fem pro comun, Barcelone ; BA.Balex ; Un Centre-ville pour tous ; La Déviation ; Les Huit Pillards ; France Active PACA ; la DAC de la Ville de Marseille ; les Brouettes ; les Pas perdus ; le Zef (ex-Gare Franche)

Le Commons Camp initie une coopération de longue durée entre Afap et Remix the commons, autour de deux axes : documenter les pratiques et élaborer les stratégies normatives pour les acteurs des communs en général et des lieux intermédiaires en particulier.

Plus de deux cent participants ont répondu à l'appel du Commons Camp de Marseille, les 17, 18 et 19 janvier 2020, dans une perspective translocale - tant des marseillais que des napolitains, des acteurs de Barcelone, de Montréal, d'Irlande, des grenoblois, des toulousains, des parisiens, des arlésiens...

Sujets abordés : les enjeux juridiques - droit à la ville, droits culturels, droit d'usage ; les enjeux de documentation de nos pratiques - les outils, les pratiques de cartographie, d'autodescription, d'évaluation ; les enjeux d'articulation entre puissance publique et mouvement

des communs - le municipalisme, les chartes d'usage, le partenariat public-commun ; le rapport entre communs et pratiques spatiales - occupation des places, lieux intermédiaires, tiers-lieux ; la gestion des communs environnementaux, comme l'eau, ou des communs négatifs, comme les déchets...

Structurer le milieu

Vers une Assemblée des lieux intermédiaires marseillais (ALIM)

Quelles perspectives de politique publique pour et par les lieux intermédiaires de la Ville de Marseille ?

En partenariat avec la Ville de Marseille et France active Paca, Afap mène, conformément à sa «mission d'intermédiation permanente», un travail de consultation des acteurs des lieux intermédiaires marseillais sur les enjeux de politiques publiques relatifs à l'action culturelle que ces lieux mènent sur le territoire métropolitain.

Les premiers éléments de réponse qui émergent des concertations organisées et de l'enquête de terrain que nous avons pu mener conduisent à des préconisations sur trois axes : fond d'investissement (avec une problématique sur la stratégie foncière), soutien à l'action en matière de droits culturels et enjeux de formation et structuration des acteurs.

Assemblée des lieux intermédiaires marseillais (ALIM)

Structurer le milieu

C'est à l'occasion du Commons Camp que s'est tenue la première Assemblée des lieux intermédiaires marseillais.

Des commoners venant de toute l'Europe se sont préoccupés des enjeux propres aux lieux intermédiaires, en tant que pratiques d'occupation d'espaces artistiques et culturelles, à travers trois grands axes de travail :

- les enjeux de **documentation** (quel récit commun des lieux intermédiaires marseillais ?),
- les enjeux **juridiques** (droit d'auteur ; droit culturels ; droit d'usage et propriété foncière ; droit du travail et notamment la problématique du rapport de subordination dans le travail artistique)
- les enjeux de **co-construction avec la puissance publique**.



Structurer le milieu

Cette déclaration en commun(s) des lieux intermédiaires marseillais est un premier pas nécessaire pour croiser les visions et les pratiques de ces acteurs, qui touchent à la gestion des espaces urbains, au modèle de société, à la place de la société civile dans les décisions, au rôle de la création, de la créativité...

Déclaration constituante de l'assemblée :

L'assemblée des lieux intermédiaires de Marseille, constituée en ce jour du 17 janvier 2020, déclare :

Sa solidarité à Mains d'Œuvres, pionnier des lieux intermédiaires, dans son combat juridique pour retrouver l'usage de son lieu comme aux habitants de Saint Ouen, qui, à travers leur engagement auprès de Mains d'Œuvres, luttent pour la reconnaissance de leurs droits culturels;

Partager et défendre les initiatives qui mettent en œuvre des alternatives solidaires, écologiques, démocratiques, féministes, anti-racistes et décoloniales, à travers leur organisation en commun(s) ;

Se donner comme objet de développer la maîtrise d'usage des citoyens contre les prédatons du droit de propriété. Elle visera notamment à mettre en œuvre les droits culturels des marseillais à travers la pratique des lieux intermédiaires, au service de l'intérêt général ;

Enfin, l'assemblée dénonce à ce titre les politiques publiques organisant le transfert de l'intérêt général vers des modes de gestion centrés sur les intérêts privés, dans tous les domaines de la vie publique (réforme de retraites, privatisation des hôpitaux de Paris, réforme de l'enseignement supérieur, vente des barrages hydroélectriques...) et notamment dans le cas de l'aménagement du territoire et des pratiques d'occupation d'espace et d'urbanisme transitoire ;

De la même manière, l'assemblée rappellera en chaque occasion à ses devoirs la puissance publique en matière de droits culturels, au nom de l'intérêt général.

Lieux intermédiaires, tiers-lieux, interministérialité... Comment faire culture en commun(s) ?

Rencontre à Nantes, chez POLN, dans le cadre des B.I.S de Nantes le 23 janvier 2020

Dans les années 2000, les friches artistiques et culturelles ont posé la question d'une politique publique de la culture plus transversale et inclusive. En 2014 avec la création de la Coordination nationale des lieux intermédiaires (Cnlii), elles ont pris l'appellation de « lieux intermédiaires ». Aujourd'hui, les pratiques d'occupation d'espace reconfigurent et interrogent les politiques d'aménagement sur l'ensemble des territoires. Au lendemain du 3^e Forum National des lieux intermédiaires et indépendants et tandis que l'action publique s'empare de la question des tiers-lieux, comment les lieux intermédiaires entendent-ils coopérer pour faire culture en commun(s) ?



Structurer le milieu



Structurer le milieu

FSMET

FORUM SOCIAL MONDIAL
DES **ECONOMIES**
TRANSFORMATRICES

Afap contribue à la proposition «Horizon communs» portée par Remix the commons dans le cadre du FSMET, le forum social mondial qui se tient cette année en distanciel, sur plusieurs sessions.

Horizons communs (pour le mouvement des communs) est une proposition fondée sur la reconnaissance de la diversité des genres, du dé-colonialisme (nord/sud) et de la diversité des opinions et des approches idéologiques au sein du mouvement des communs. C'est un processus de dialogue ouvert et de production documentaire pour aborder collectivement les questions stratégiques au sein du mouvement des communs. Il valorise la mixité des connaissances (académiques/pratiques), la diversité de la culture et des langues, des formes d'expression (modes d'expression, médias analogiques/numériques, artistiques/journalistiques. ..) et des formes de réunions (en face à face / en ligne).

C'est une continuité du processus initié entre 2018 et 2020 dans l'axe des communs du FSMET/WSFET (World Social Forum of Transforming Economies) et du processus de confluence de l'activisme et des pratiques des communs à travers les Commons Camps.

TRANS EUROPE HALLES

Structurer le milieu

Artfactories/autresparts a initié avec l'Asilo la création du Hub «Culture centres in Common(s)» (CCC's) au sein de Trans Europe Halles.

Le CCC's regroupe les centres culturels de Trans Europe Halles qui expérimentent des pratiques de mise en commun. Le HUB fonctionne sur un modèle de pair à pair. Il offre à ses membres un espace pour établir des relations solides et actives avec :

- Échanger des pratiques et des expériences
- Accompagner les expériences de terrain et soutenir ceux qui pourraient être en danger
- Connecter les membres du CCC Hub aux réseaux européens et extra-européens
- Développer des stratégies et des outils pour soutenir les biens communs et les pratiques de mise en commun
- Plaider en faveur des biens communs et des pratiques de mise en commun auprès des institutions publiques et des décideurs politiques

Structures parties prenantes :

- l'Asilo
- Artfactories/ Autresparts
- Magacin
- Communitism
- Associazione Oltre....
- Die Bäckerei
- Zō Centro Culture Contemporanee
- Salaam Cinema
- LAMES
- Carbon Residence
- FORT!
- Ifö Center
- BJORN
- Mains d'Oeuvres
- Réseau Actes if

Structurer le milieu

TRANS EUROPE HALLES / Participation d'Artfactories/autresparts au programme *Cultural and Creative Spaces and Cities*

Les villes et les régions d'Europe sont aujourd'hui confrontées à de nombreux défis. Les ressources de l'aide sociale sont en baisse. La population vieillit. Les inégalités sociales deviennent plus visibles. Pour relever ces défis, nous devons agir collectivement. Malheureusement, la société civile, le secteur des entreprises et l'administration publique travaillent souvent de manière isolée et communiquent rarement. Pour assurer un avenir durable aux villes, nous devons combler le vide entre les différentes parties prenantes. La collaboration entre eux stimulera le développement urbain et sera donc bénéfique pour les citoyens.

*La Commission européenne a depuis longtemps reconnu le problème. Elle a également reconnu le potentiel des espaces culturels et créatifs pour jeter des ponts entre les différentes parties prenantes, trouver de nouvelles solutions aux problèmes locaux et avoir un impact positif sur le développement urbain. C'est pourquoi, au printemps 2018, la Commission européenne a lancé l'appel «Espaces et villes culturels et créatifs» (en anglais *Cultural and Creative Spaces and Cities*) qui vise à :*

- 1. Rapprocher les espaces culturels et créatifs et les décideurs locaux.*
- 2. Aider à mieux valoriser les espaces publics pour la régénération sociale et urbaine par la culture.*
- 3. Partager les meilleures pratiques concernant l'inclusion sociale et les relations des espaces culturels et créatifs avec leurs quartiers.*
- 4. Explorer et partager les meilleures pratiques des espaces culturels et créatifs avec des aspects de l'économie collaborative et des modèles innovants de prestation de services publics*

Outils des acteurs

Suite au Commons camp de Marseille et à la dynamique initiée par « Agir par les Communs », Afap va poursuivre le travail de construction de ressources juridiques en s'impliquant dans deux actions sur 2020 :

- 1) le laboratoire d'entraide juridique de Marseille (animé par Ba-Balex, financé par Fundaction)**
- 2) la recherche-action «Juristes embarqués» (pilote par la 27e Région et France Tiers-lieux, financé par l'ANCT).**

Outiller les acteurs

Agir par les communs et «Juristes embarqués»

Agir par les communs

Programme de recherche-action initié en 2019 par TiLiOS (Tiers Lieux Libres et Open Source), RFF (Réseau français des Fablabs), France Tiers-Lieux, Artfactories/autresparts et le CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires).

Il se destine à rassembler des praticien·nes, des chercheur·es, des acteur·trices économiques et les pouvoirs publics pour co-construire, à partir des situations, un répertoire commun d'outils, de concepts et de règles d'intervention. Le cadre théorique proposé interroge ce que les tiers lieux (au sens large - fablabs, lieux intermédiaires, living labs, laboratoires d'innovation publique...) donnent à voir des communs et des articulations (subtiles) entre communs, droit et action publique. Il va être fusionné dans la recherche-action «Juristes embarqués» au printemps 2020.

Juristes embarqués

Recherche/action co-organisée par la 27^e région et France Tiers-Lieux, Juristes Embarqués vise à faire de l'imagination juridique en embarquant des juristes dans des projets porteurs de communs.

Artfactories/autresparts collabore à la recherche en tant que membre de son conseil scientifique.

Le terrain concerne notamment deux lieux intermédiaires : la Déviation, membre d'Afap et Jeanne Barret, membre de la CNLII. Parmi les juristes, on compte également un membre d'Afap : le président de Pola, à Bordeaux, Maître Olivier Ramoul.

Conséquence immédiate du Commons camp, où la question juridique aura suscité beaucoup d'intérêt et de débat, le laboratoire d'entraide juridique est fondé par un groupe d'acteurs italiens, français et espagnols engagés sur les aspects juridiques des pratiques de communs. Sa première action, organiser un séminaire transnational France-Italie-Espagne sur ces enjeux, est reportée pour cause de Covid-19.

Le laboratoire se compose de juristes, d'associations, de chercheurs et d'acteurs :

Juristes : Raquel Prado Pérez, avocate et professeur adjoint au département de droit de l'Université de Barcelone.

Giuseppe Michiarelli, Maria Francesca de Tullio et Nicola Capone [participants de la rédaction de la Déclaration des droits civiques urbains et des droits d'usage collectif de l'Asilo Filangeri à Naples]

Olivier Jaspert (Seine-Saint Denis - France - juriste/ droit public et communs)

Chercheurs : Fabienne Orsi, co-directrice de la publication Le dictionnaire des communs, Adrien Labaeye, l'un des dé-

veloppeurs de la licence libre pour les semences à Berlin, Lionel Maurel, juriste, bibliothécaire et fondateur de SavoirCom1,

Acteurs et activistes participants de différents réseaux : de Asilo Filangeri (Naples), Campagna Bancarotta (Bologna), Casa Bettola (Reggio Emilia), Mondeggi (Bagno a Ripoli), RiMaflow (Milan), Le Moulon, Le squat pour migrants «59 St Just» (Marseille), Agrocité (Aubervilliers), Nature & Progrès Federation (France), La Déviation et le CLIP.

Partenariat : B.A.balex, assistance juridique aux associations dans le secteur de l'ESS / Artfactories/autresparts / Remix the commons

Documenter les pratiques

Mars-Juin 2020
Auto-décrire nos attachements

Le premier confinement décrété mi-mars 2020 a été l'occasion pour Artfactories/autresparts d'initier un travail d'auto-description de nos attachements. Il a visé à établir ce que cette crise pourrait être l'occasion de rompre, ou au contraire de nouer, dans nos pratiques.

Des premiers repérages ont été réalisés, qui ont fait l'objet d'une synthèse. « *Pour un travail collaboratif d'auto-description entrepris par les acteurs des lieux intermédiaires et indépendants sur leurs pratiques et fonctionnements durant la pandémie* » (Philippe Henry).

À RETROUVER EN LIGNE ICI :

http://cnlii.org/wp-content/uploads/2020/04/20_Autodescription2_PHenry.pdf

COORDINATION NATIONALE DES LIEUX INTERMÉDIAIRES ET INDÉPENDANTS - CNLII

AUTO-DÉCRIRE NOS ATTACHEMENTS

INVITATION

Depuis le début du confinement, la CNLII mène un travail collaboratif visant à établir ce que cette crise pourrait être l'occasion de rompre ou de nouer dans nos pratiques, nos lieux et nos milieux de vie. Nous invitons aujourd'hui toute personne intéressée et disponible à s'emparer librement de ce questionnement.

Après avoir examiné la situation dans laquelle nous plongeait l'arrêt forcé de nos activités provoqué par la pandémie de coronavirus, il nous a semblé qu'il ne fallait pas se contenter d'espérer un après, et qu'il fallait dès à présent penser ce que cette situation changeait, pour nos pratiques, afin que ce changement ne soit pas subi, mais voulu. Il y a dans cet événement bien des périls contenus pour l'avenir, mais aussi une belle occasion : celle d'interrompre ce cours de l'action dans lequel, pris par l'impératif de produire, nous nous perdons souvent, courant après une réalité qui nous échappe.

C'est pourquoi nous avons décidé, en reprenant la proposition de [Bruno Latour](#), d'initier un processus d'auto-description de nos attachements. Que voulons-nous, suite à ce confinement, reprendre de nos activités ? A quoi tenons-nous réellement ? Avant de reprogrammer dans nos lieux, ne devons-nous pas d'abord prolonger ce moment de déprogrammation d'un geste réflexif : comment se déprogrammer ?

Initiée par [Artfactories/autresparts](#) à l'attention des acteurs des lieux intermédiaires et indépendants, cette proposition s'adresse à toute personne concernée par l'art, la culture, le(s) commun(s) dans son activité. Au fur et à mesure, un groupe de travail agrégera les contributions qui nous seront retournées afin d'en partager les résultats de manière anonyme sous la forme de « premiers repérages ». D'autre part, nous maintiendrons un espace d'affichage libre à l'usage de ceux qui souhaiteront partager leur travail de manière plus singulière.

QUESTIONNEMENT

- Quels impacts positifs et négatifs les impératifs de distanciation physique et de distanciation sociale ont-ils sur les pratiques et le fonctionnement de vos lieux ?
- Quelles initiatives de mise en commun ou de coopération – déjà présentes ou non avant le confinement – souhaiteriez-vous promouvoir et développer ? Quelles limites ou nouvelles opportunités rencontrent-elles dans la situation actuelle ?
- Dans le futur et pour vos pratiques dans leur diversité, qu'est-ce que vous craignez de voir disparaître ? Qu'est-ce que vous souhaitez voir reprendre ?

MÉTHODE

Emparez-vous sans attendre du questionnement. Sentez-vous libres de vous l'approprier de la manière que vous le souhaitez. Le plus important est de l'étendre et de le documenter.

1. Commencez par un échange verbal à deux ou trois autour des 3 questions précitées ;
2. Documentez cet échange : choisissez librement la forme et le support qui vous conviennent pour mener ce travail (enregistrements, images, textes, actions...);
3. Partagez ces traces avec nous en nous les adressant à cnlii@cnlii.org. Un groupe

de travail (que vous pouvez rejoindre) se chargera d'un [premier décryptage](#), en restituant de manière anonyme les principaux traits qui apparaissent au fil des différentes contributions. Un partage plus large et non anonyme des documents fournis pourra être réalisé dans un second temps pour les acteurs qui le désireront ;

4. Enfin, transmettez le questionnement à d'autres. Remettez à quelques personnes avec lesquelles vous vous trouvez en confiance le fruit de votre travail, afin qu'elles puissent elles aussi participer à cette chaîne d'auto-analyse et de réflexion collective.



envoyez-nous vos matériaux visuels, sonores, textuels à cnlii@cnlii.org

Suivez ce projet via le site cnlii.org et le pad frama.link/nos-attachements

Projet Memento (depuis la métropole de Lyon) 2019-2020-2021

Memento est un projet porté par Afap au cœur d'un territoire métropolitain, sur les communes de Lyon, Villeurbanne et Vaulx-en-Velin La Soie. Il se déploie au sein de différentes expériences d'occupation de friches industrielles et d'anciens locaux professionnels, où s'entrecroisent des pratiques artistiques et plus largement culturelles et sociales : l'expérience de l'association Lamartine, ainsi que celle de l'occupation temporaire du CCO-La Rayonne.

Le travail de recherche-crédation s'organise autour des mise en récits, des enjeux de transmission, des archives des pratiques d'occupation d'espace et des lieux intermédiaires : comment préserver l'histoire de nos pratiques ? Les savoirs qui s'y élaborent ? En 2020 se mènent parallèlement des permanences de recherche dans la friche Lamartine et le CCO, pour établir des archives des pratiques d'occupation d'espace dans ces deux lieux et un travail de création sonore sur la base des archives constitués.

Une pièce radiophonique a ainsi pu être créée par Julien Belon :
<https://autresparts.org/memoire-derive/>

Documenter les pratiques

Un temps de rencontre autour des premiers résultats de la recherche devait rassembler les acteurs métropolitains impliqués dans ces enjeux d'archivage des pratiques d'occupation, en juin 2020, avec notamment la Myne, tiers-lieux scientifique, Bricologis, espace d'autoconstruction porté par un collectif d'architectes, le théâtre des Asphodèles, la friche Lamartine, le CCO... Il a été reporté en octobre puis de nouveau reporté ou réimaginé en juin 2021.

Partenaires acteurs : Friche Lamartine, CCO-La Rayonne, Le Rize (espace culturel et centre d'archive municipale).
Partenaires publics : Drac Auvergne-Rhône-Alpes, Région Auvergne-Rhône-Alpes
Comité scientifique : Michel Rautenberg (anthropologue), Pascal Nicolas-Le Strat (sociologue, laboratoire Experice et Fabriques de sociologie), Vincent Veschambre, chercheur, directeur du RIZE

Documenter les pratiques

Développer une offre de formation pair à pair pour les lieux intermédiaires et indépendants.

Un partenariat entre Artfactories/autresparts, au titre de sa mission d'intermédiation permanente
La SCIC La Main 9-3.0, foncière solidaire
TERTIUS, cabinet d'ingénierie culturelle

SESSION DE FORMATION TERTIUS

Les lieux intermédiaires et indépendants : comment faire lieu ensemble ? Quelles dynamiques partenariales ? Quelles relations avec le territoire et la population ?

En partenariat avec Artfactories/Autresparts, les Ateliers Intermédiaires et le Bazarnaom à Caen
du 3 au 6 novembre 2020 et les 10 et 11 décembre 2020

Deux objectifs :

- 1/ Accompagner le Bazarnaom et les Ateliers Intermédiaires, porteurs d'un projet de lieu sur Caen, dans une perspective de relocalisation de leurs activités respectives, en lien avec la Ville de Caen, sur le site Drouet.
- 2/ Soutenir le développement du L.I.E.N (Lieux Intermé-

École libérée des communs

dières En Normandie) en tant que coordination régionale, afin de renforcer les acteurs locaux.

PACA, Marseille : mise en place de DLAs spécifiques pour les lieux intermédiaires, en lien avec l'ALIM (assemblée des Lieux Intermédiaires Marseillais), France Active PACA, B.A.balex, la Ville de Marseille.

1er résultat : B.A.balex réalise un DLA avec Jeanne Barret, un nouveau lieu.

Pays de la Loire, Nantes : préfiguration d'un réseau en partenariat avec Pol'n et le collectif La Luna

Aquitaine, Bordeaux : organisation d'un atelier de réflexion « comment instituer nos pratiques ? A quel rythme ? Dans quel espace intermédiaire entre public et privé ? » autour des situations de Pola à Bordeaux & du Zef (ex-gare franche) à Marseille (Atelier reporté pour cause de Covid 19)

Documenter les pratiques

6e Forum Entreprendre dans la Culture Journée «Tiers-lieux culturels» organisée avec Ancoats, Artfactories/autresparts et La Main 9-3.0

Table-ronde - Peut-on faire école des tiers-lieux ? Formation & transmission. Animée par Jules Desgoutte.

Table-ronde - La culture dans les tiers-lieux ou les tiers-lieux culturels ? avec la participation de Joel Lécussan, membre de la collègiale d' Afap, Fabrice Lextraït, Pascal Duforestel, conseiller régional délégué à l'ESS, Fazette Bordage, Pierre-Louis Rolle, directeur du programme «Société numérique» (ANCT), Patrick Levy-Waitz, président de France Tiers-Lieux, animée par Bernard Latarjet.

Mercredi 21 octobre
11h15 - 12h45

Peut-on faire école des
tiers-lieux ? Formation
& transmission

Diffusé en direct sur
Culturelink
LE MÉDIA EN LIGNE DE LA FILIÈRE CULTURELLE



2020 2021

Documenter les pratiques

En cours dans le cadre du projet MEMENTO : réalisation d'un premier «Portrait de lieu» d'une série qui devrait en compter une dizaine sur l'ensemble du territoire national. Ce premier portrait est consacré au Bazarnaom, lieu intermédiaire caennais. La ligne directrice pour ces portraits est d'interroger des lieux depuis leurs acteur·rice·s, mais aussi au travers d'objets concrets ou conceptuels: les clefs, les gobelets, les murs, la fête, la drogue, le travail... Le portrait lieu «Bazarnaom» sera diffusable dans le courant du printemps 2021. D'autres portraits sont en cours de préparation, notamment Mix'Art Myrys à Toulouse.



2020
2021

Vers une biothèque des Lieux Intermédiaires Marseillais (ALIM)

Objectif : Faire émerger un récit commun aux lieux intermédiaires marseillais. Accompagner le réseau des lieux marseillais dans sa dynamique de structuration et la Ville de Marseille dans la co-construction d'une politique publique pour les lieux intermédiaires. Une première action a été menée en 2019 qui a permis d'aboutir à la constitution d'une Assemblée des Lieux Intermédiaires Marseillais, l'ALIM. Cette assemblée s'est engagée dans le processus de construction de ressources juridiques pour les communs à l'échelle de Marseille, mais également a été mise en lien avec les dynamiques portés par les communs au-delà de Marseille. Sur 2020, un travail de documentation devait viser à construire des récits autobiographiques des lieux intermédiaires membres de l'ALIM, afin de faire émerger un récit commun aux lieux intermédiaires marseillais qui puisse servir de base à la co-construction d'une politique publique pour les lieux intermédiaires marseillais. Ce travail de documentation, intitulé « biothèque des lieux intermédiaires », est en cours et devrait pouvoir donner lieu à une publication web et papier au cours de l'année 2021.

2020 2021

Afap appelle à un 4^e forum national des lieux intermédiaires et indépendants, à la fin de l'année 2021. Il pourra être également l'occasion d'une assemblée des communs.

Il articulera les question des communs, les enjeux des droits culturels, les stratégies foncières, la question de la construction du partenariat public/communs, la politique publique en direction des tiers-lieux.

Il sera l'occasion de faire converger toutes les branches du projet 2020.